



Contrat Sponsoring Festi'Alliance 2026

NEUVILLE ST DENIS – ROUVRAY ST DENIS

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 JUIN 2026

Entre les soussignés :

ASSOCIATION FESTI'ALLIANCE
3 rue de la Mairie – Rouvray Saint Denis 28310 NEUVILLE SAINT DENIS
Représentée par Mr FAUCONNIER Loïc, Président
c.festialliance@gmail.com
FAUCONNIER Loïc : 06.12.64.18.41 / SEVESTRE Laurence : 06.82.97.63.32

Nom du SPONSOR	
Adresse	
N° de SIRET	
Représenté par	
N° de téléphone	
Adresse mail	

IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIV

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le sponsor apporte un soutien financier à l'association FESTI'ALLIANCE pour l'édition de son festival 2026 en échange de publicité sur les flyers et de diffusions médiatiques avant et pendant l'évènement.

Ce contrat de sponsoring est non exclusif. De ce fait, le sponsor ne pourra pas s'opposer à la signature de contrats que l'organisateur pourrait conclure avec d'autres partenaires même s'ils exercent une activité similaire.

ARTICLE 2 : DON ET/OU AVANTAGE EN NATURE

A la signature de ce contrat, le sponsor verse à l'association la somme de _____ € TTC soit par chèque (libellé à l'ordre du FESTI'ALLIANCE), soit par virement bancaire*, ou autres avantages.

Cette somme sera affectée exclusivement au financement du festival mentionné à l'article 1 de ce contrat. Le sponsor s'engage à :

- Communiquer le logo de son entreprise (dès le retour du contrat),
- Transmettre toutes les informations concernant son activité, à des fins d'animations commerciales durant la durée de l'évènement.

*coordonnées bancaires : ASSOC. FESTI'ALLIANCE
3 RUE DE LA MAIRIE
28310 ROUVRAY ST DENIS



IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1440 6001 1990 0252 9324 963

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP844

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur s'engage à diffuser l'image du sponsor sur les différents supports de communication selon les critères ci-dessous :

FESTI 1 120 €	FESTI 2 250 €	FESTI 3 500 €	FESTI 4 750 €	FESTI 5 1 000 €
Votre logo sur les flyers	FESTI 1 + Publicité sur les banderoles scène et marché artisanal	FESTI 2 + Affichage sur banderole de la scène musicale + Un emplacement de 3 mètres linéaires sur le marché si le sponsor est aussi exposant	FESTI 3 + Logo sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)	FESTI 4 + Vidéo de présentation de votre entreprise sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Tout don supérieur aux sommes proposées sera toujours le bienvenu.

ARTICLE 4 : RESILIATION DU CONTRAT

Après sa signature, le présent contrat ne pourra pas être révoqué.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

J'autorise / Je n'autorise pas Festi'Alliance à diffuser mon image sur les réseaux sociaux.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires, dûment remplis et signés par les parties, précédées de la mention « lu et approuvé ».

Association FESTI'ALLIANCE

Le sponsor